

FICHE DE RÉCLAMATION

Réclamation ou signalement d'un dysfonctionnement

Nos engagements

Toute réclamation est enregistrée et traitée avec la même attention, quelle que soit son origine. Nous accusons réception de votre demande sous 5 jours ouvrés et vous apportons une réponse sous 15 jours ouvrés maximum. Aucune réclamation ne reste sans réponse.

Retour : contact@escale-formation.com - 09 61 20 17 23 - 8, rue Chaix, 13007 Marseille

1. Vos coordonnées

Nom et prénom

Date de la demande

Entreprise / organisme

Téléphone

Adresse électronique

Fonction

En quelle qualité effectuez-vous cette démarche ?

☐ Apprenant

☐ Client / donneur d'ordre

☐ Organisme financeur (OPCO)

☐ Référent formation de l'entreprise

☐ Formateur partenaire

☐ Autre

2. Formation concernée

Intitulé de la formation

Date(s)

Formateur

Lieu ou modalité

3. Objet de la réclamation

Sur quel aspect porte votre réclamation ?

☐ Contenu pédagogique

☐ Formateur

☐ Matériel / support

☐ Autre

☐ Organisation / logistique

☐ Administratif / financement

☐ Accessibilité / handicap

4. Description

Décrivez les faits le plus précisément possible : que s'est-il passé, quand, et quelles en ont été les conséquences pour vous ?

5. Vos attentes

Quelle solution ou quelle suite attendez-vous de notre part ?

6. Date et signature

Date

Nom et qualité du signataire

Signature

CADRE RÉSERVÉ À ESCALE-FORMATION - NE RIEN INSCRIRE

N° de registre : Date de réception : Date d'AR : Date de réponse :

Traité par : Statut :

Protection des données : les informations recueillies via ce formulaire sont traitées par Escale-Formation aux seules fins d'instruction et de suivi de votre réclamation, conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés. Elles sont conservées 3 ans et ne font l'objet d'aucune cession. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression en écrivant à contact@escale-formation.com. En l'absence de réponse satisfaisante de notre part, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation ou, le cas échéant, votre organisme financeur.